

CHELSEA EXPRESS

AUTOMNE 2021

Adoption du règlement sur les quais privés situés sur des terrains municipaux

Retard à prévoir pour
la réfection du chemin
du Lac-Meech

Place à la refonte
des règlements
d'urbanisme



Mot de la mairesse

Le mandat du conseil s'est terminé le 5 octobre dernier alors que nous avons siégé une dernière fois à la séance du conseil. Lors de notre élection en 2017, nous avons comme objectifs principaux de convertir l'ancienne voie ferrée en sentier multifonctionnel et de procéder à la réfection des chemins majeurs. Après un mandat de quatre ans et du travail acharné, nous terminons avec un sentiment de fierté et d'accomplissement.

Aujourd'hui, le sentier communautaire, renommé la Voie Verte Chelsea, est devenu un incontournable dans notre communauté. Vous êtes plusieurs à en profiter, peu importe la saison, et même à toutes les saisons! Il reste du travail à faire, mais la grande majorité des travaux est maintenant terminée. Les chemins municipaux étaient également une grande priorité pour ce conseil. Nous voulions non seulement investir dans leur réfection, mais également faire l'ajout de corridors sécuritaires pour le transport actif, lorsque possible. De ce fait, les chemins Notch et de la Mine, ont été refaits et des bandes cyclables ont été ajoutées. La réfection des chemins de la Rivière et du Lac-Meech, pour leur part, est en cours.

D'autres dossiers importants ont été traités pendant notre mandat. C'est le cas notamment du règlement sur les quais qui vient tout juste d'être adopté et qui permettra de réguler les quais privés situés sur des terrains municipaux dans le but d'offrir un accès à la rivière Gatineau aux résidents de Chelsea. Je pense également à la révision du plan d'urbanisme que nous avons entamé en nous basant sur plusieurs consultations publiques et qui se continuera avec le nouveau conseil. Plusieurs dossiers ont également été mis de l'avant au niveau de l'environnement. Nous avons adopté l'urgence climatique puis s'en est suivi notamment l'adoption d'un fonds vert et du Plan d'adaptation aux changements climatiques, le projet de bornes électriques et celui de l'inventaire des gaz à effet de serre. Finalement, des dossiers comme la politique de la gestion de la dette ou l'uniformisation des règlements d'emprunt du centre-village nous ont permis d'assurer une saine gestion financière pour les années à venir.

Ces quatre années ont certainement été très occupées et passionnantes, surtout dans le contexte d'une pandémie mondiale! Je tiens à remercier le personnel municipal qui a travaillé très fort afin de réaliser les projets prioritaires. Merci également aux nombreux résidents qui se sont impliqués dans différents projets et comités afin de donner de leur temps et savoir. C'est grâce à vous tous qu'aujourd'hui nous pouvons terminer ce mandat avec le sentiment de mission accomplie.

Au plaisir,



Caryl Green
Caryl Green
Mairesse
c.green@chelsea.ca
819 827-6217

Actualités

Adoption du règlement sur les quais privés situés sur des terrains municipaux

Le conseil municipal a officiellement adopté le règlement sur les quais et les conditions d'occupation de l'emprise municipale en bordure de la rivière Gatineau lors de la séance du conseil du 7 septembre dernier. Son entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2022. D'ici cette date, aucune demande pour régulariser un quai ou pour obtenir une permission d'occupation ne sera acceptée. L'équipe municipale travaille présentement à mettre la procédure en place.

L'objectif du règlement est de régulariser l'enjeu des quais privés existants sur les terrains municipaux afin d'offrir un accès public à la rivière à tous les résidents de Chelsea et d'appuyer la démarche de protection environnementale des bandes riveraines. **Le règlement ne concerne pas les quais privés situés sur des terrains privés.**

Le premier projet de règlement avait été déposé en août 2020. Le conseil souhaitait ainsi que les résidents puissent s'exprimer sur le dossier et aider à bâtir un règlement équitable pour tous. Après plus d'un an de discussion, une version révisée du projet de règlement a été déposée lors de la séance du mois d'août 2021. C'est cette version qui a finalement été adoptée.

« Le conseil a longuement réfléchi à la question et a pris plus d'un an pour discuter avec les résidents avant d'en arriver avec un règlement final. Il était important pour nous que le règlement soit équitable

et qu'il puisse permettre à l'ensemble des résidents de pouvoir jouir des bienfaits de la rivière. » a déclaré la mairesse Caryl Green.

Pour en apprendre plus sur les conditions et dispositions prévues au règlement, visitez notre site Web.

chelsea.ca/quais

Où et quand aurez-vous besoin du passeport vaccinal?

Suivant l'annonce de la Santé publique concernant l'implantation d'un passeport vaccinal, la Municipalité tient à préciser que celui-ci sera nécessaire lors de :

- tous les événements municipaux intérieurs;
- tous les événements municipaux extérieurs où participent 50 personnes et plus.

Une pièce d'identité avec photo vous sera également demandée. À noter que le passeport vaccinal est exigé pour toutes personnes âgées de 13 ans et plus. Malgré cette exigence, les consignes sanitaires de base sont maintenues soit l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire, la distanciation physique, ainsi que le port du masque lorsqu'applicable.

Il est important de vérifier avant chaque événement organisé par la Municipalité si le passeport vaccinal est exigé et si une inscription est obligatoire.

Urbanisme



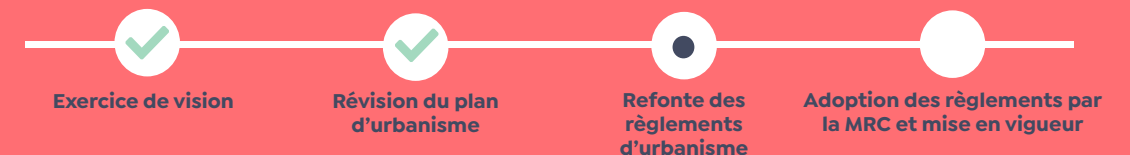
Place à la refonte des règlements d'urbanisme

L'équipe municipale continue de travailler sur la révision du plan d'urbanisme. Après avoir réalisé l'exercice de vision et la révision du plan d'urbanisme, c'est maintenant l'étape de la refonte des règlements. Cette étape vise à les moderniser dans une perspective de développement durable pour faire face aux nouveaux enjeux et réalités d'aujourd'hui. Cet exercice permettra également d'assurer leur concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Comme pour les étapes précédentes, une consultation publique aura lieu à ce sujet. Vous pourrez ainsi vous prononcer sur des éléments plus concrets comme les restrictions applicables au développement immobilier pour protéger l'environnement ou les caractéristiques architecturales exigées pour maintenir le caractère rural et traditionnel de Chelsea. En raison des élections prochaines, aucune date n'a encore été retenue pour la consultation. Elle devrait cependant avoir lieu en 2022.

chelsea.ca/plan

Les quatre grandes étapes





Rétrospective des projets réalisés par le conseil sortant

C'est le 5 octobre dernier que siégeait, pour la dernière fois, le conseil municipal élu en 2017. Au terme de ce mandat, les élus et tout le personnel municipal ont travaillé à la réalisation de nombreux projets.

En voici quelques uns importants réalisés dans les quatre dernières années:

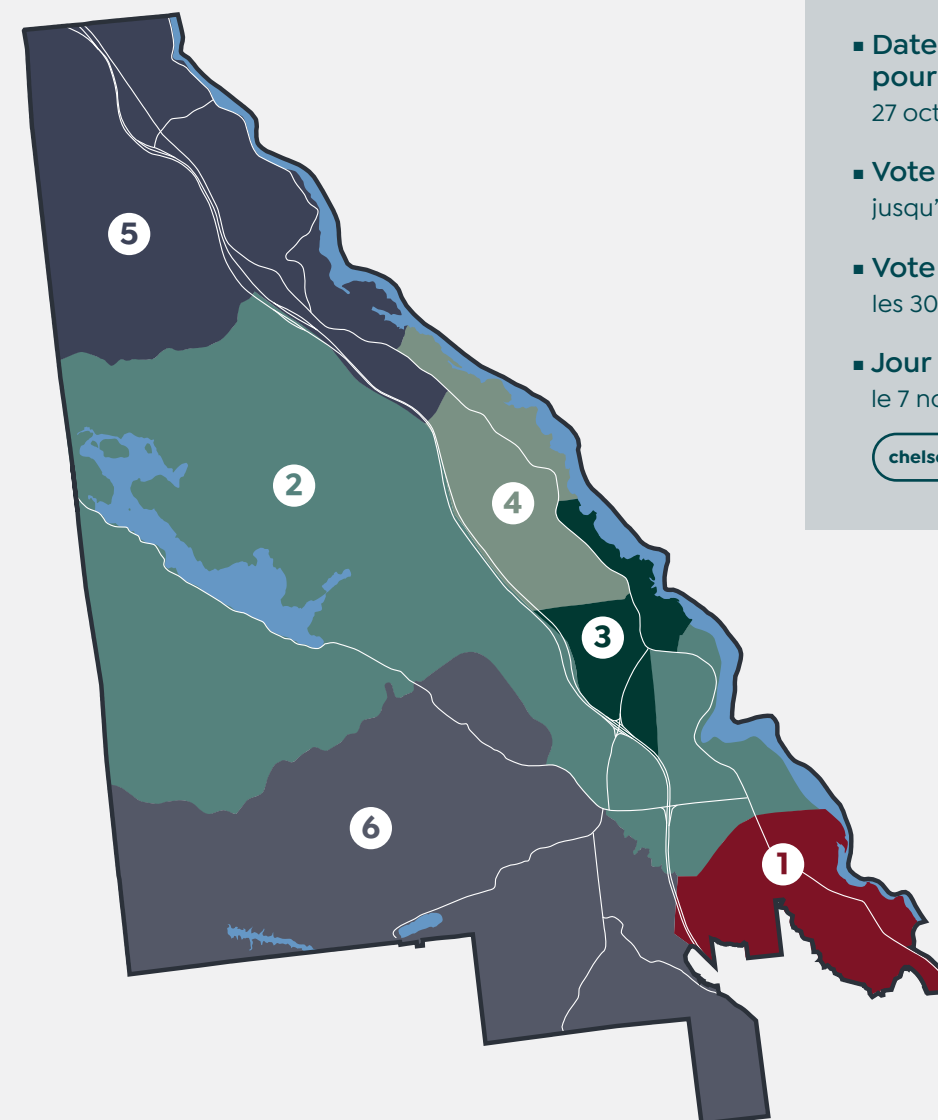
- Conversion de l'ancienne voie ferrée en sentier multifonctionnel (Voie Verte Chelsea)
- Réfection du chemin de la Mine, de certains tronçons des chemins Notch et Kingsmere et ajout de corridors pour le transport actif
- Stabilisation du ruisseau Chelsea
- Réfection des chemins du Lac-Meech et de la Rivière (en cours)
- Mise à jour du Plan directeur de transport actif
- Reconstruction et installation de lumières sur le terrain de baseball Russell Martin
- Installation de systèmes d'irrigation sur certains terrains de soccer
- Amélioration des infrastructures dans la moitié des parcs du territoire et ajout d'accès pour personnes à mobilité réduite au centre communautaire Farm Point
- Révision du plan d'urbanisme (en cours)
- Création de deux zones de conservation au centre-village autour de milieux humides
- Déclaration de l'urgence climatique
- Inventaire des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
- Adoption et mise en œuvre du Plan d'action sur le développement durable
- Adoption d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques
- Tenue de plusieurs consultations publiques, notamment pour le co-design de la Voie Verte, l'accès public à la rivière Gatineau, la politique de l'arbre, l'exercice de vision, etc.
- Adoption du règlement sur les quais privés situés sur des terrains municipaux
- Mise en œuvre d'un programme de protection des bandes riveraines
- Adoption d'une politique de gestion de la dette
- Refonte du site Web et du bulletin municipal
- Ajout de plateformes de communications dont Voilà! et Cocoriko

Élections municipales 2021

L'élection municipale se tiendra le 7 novembre prochain. Tous les résidents de Chelsea inscrits sur la liste électorale seront invités à voter pour un ou une maire ainsi que les conseillers et conseillères qui les représenteront pour les quatre prochaines années.

De plus, pour la première fois, l'élection du préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais se fera au suffrage universel. Le vote se tiendra en même temps que celui pour le conseil municipal.

Carte des districts électoraux



Dates importantes

- **Date limite pour une demande pour voter par correspondance**
27 octobre 16h30
- **Vote par correspondance**
jusqu'au 5 novembre à 16h30
- **Vote par anticipation**
les 30 et 31 octobre de 9h30 à 20h
- **Jour du scrutin**
le 7 novembre de 9h30 à 20h

chelsea.ca/elections

Travaux publics



Retard à prévoir pour la réfection du chemin du Lac-Meech



Les travaux de réfection du chemin du Lac-Meech, entre le chemin Dunlop et la Promenade de la Gatineau ont eu lieu au mois d'octobre 2020 ainsi qu'entre les mois de mai et de juillet 2021. Selon la planification initiale, ces travaux auraient dû se terminer au mois de juillet 2021. Un retard est toutefois à prévoir avant la finalisation du projet.

Au cours de l'avancement du projet, une incertitude a été soulevée concernant la stabilité d'une pente adjacente au chemin du Lac-Meech située à une distance approximative de 400 m au nord-ouest de l'intersection avec la Promenade de la Gatineau. La Municipalité a demandé une étude géotechnique

supplémentaire afin d'analyser la stabilité de ce talus. Les résultats de cette étude ont démontré la nécessité de procéder à des travaux de stabilisation préventifs à cet endroit. La pente en question ne pose toutefois pas de danger immédiat aux utilisateurs. La Municipalité est présentement en attente des différentes autorisations requises avant de débiter les travaux.

Afin d'éviter d'endommager la nouvelle chaussée lors de la réalisation de ces travaux, une section d'environ 120 m a temporairement été laissée sur le gravier. La Municipalité assurera l'entretien de la surface de gravier jusqu'à la complétion de ce tronçon. Il est présentement difficile d'estimer le délai à prévoir puisqu'il dépendra du traitement des demandes d'autorisations requises à la réalisation des travaux, mais la Municipalité désire fortement que la stabilisation préventive soit terminée avant la période hivernale.

De plus, des délais importants hors de l'ordinaire dans le traitement de la demande de déplacement des poteaux électriques et de télécommunication entraînent des retards supplémentaires. La grande majorité des travaux de réfection et d'amélioration du chemin ont tout de même pu être exécutés malgré la présence de ces poteaux. Toutefois, afin d'assurer l'uniformité de la surface finale de la chaussée, seulement la première couche de revêtement bitumineux a été mise en place. Le pavage de la couche finale ainsi que la finalisation des travaux auront lieu à la suite de l'enlèvement des poteaux. Selon les informations reçues, le délai à prévoir pourrait varier entre six mois et un an. Entre temps, la vitesse a temporairement été abaissée à 30 km/h dans la zone la plus critique et de la signalisation supplémentaire a été mise en place afin d'augmenter la visibilité des obstacles présents sur la chaussée.

Sécurité incendie



À noter à votre calendrier!

Le 30 novembre prochain aura lieu au Centre Meredith la quatrième collecte de sang annuelle organisée par votre Service de sécurité incendie. Pour l'occasion, l'objectif est d'atteindre 80 donateurs. Soyez à l'affût, nous annoncerons bientôt le début des inscriptions.

Quelques conseils de prévention de votre Service de sécurité incendie!

Du 3 au 9 octobre dernier avait lieu la semaine de la prévention incendie sous le thème « Le premier responsable c'est toi ». Afin de sensibiliser ses citoyens, le Service de sécurité incendie tient à rappeler ces quelques conseils de prévention.

- Dans quelle condition est votre système de chauffage au bois? Avez-vous fait ramoner votre cheminée récemment? Le ramonage annuel et une vérification fréquente de l'état de votre cheminée sont de bonnes pratiques afin d'éviter les risques d'incendie de cheminée.
- Le 6 novembre prochain, alors que vous changerez l'heure sur vos horloges, pensez à remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée et vérifiez qu'ils fonctionnent bien. Vos avertisseurs de fumées doivent être testés fréquemment en appuyant sur le bouton d'essai.

- Connaissez-vous l'utilité d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO)? Celui-ci détecte le gaz produit par la combustion de produits tels que le bois, l'essence, le mazout, le gaz naturel, le gaz propane et bien plus. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et non perceptible. C'est pourquoi l'installation d'un détecteur de CO est la meilleure façon d'assurer la sécurité de votre famille.
- Avez-vous préparé un plan d'évacuation d'urgence en famille? Celui-ci devrait comprendre deux issues de secours et un point de rassemblement, afin de vous permettre d'évacuer votre résidence rapidement en cas d'incendie. Une fois sortie, ne retournez jamais à l'intérieur, attendez les secours.
- Attention aux feux de cuisson! Savez-vous que plus du tiers des incendies au Québec débutent dans la cuisine? C'est pourquoi il est primordial de ne jamais quitter la cuisine lorsque des aliments sont en train de cuire.

Visites des pompiers!

Pendant le mois d'octobre, les pompiers visiteront les écoles et les garderies afin de promouvoir et d'éduquer, les enfants comme les adultes, à la prévention incendie!

Environnement



Appel de projets en cours pour le Fonds vert 2022

L'appel de projets est maintenant lancé depuis le 1^{er} septembre dernier pour le Fonds vert 2022. Les citoyens, les entrepreneurs, les organismes à but non lucratif ainsi que les organismes publics ont jusqu'au 31 octobre pour soumettre leur projet prévu pour l'année 2022.

Chaque projet retenu pourra recevoir une contribution financière représentant jusqu'à 75 % de la valeur totale des dépenses admissibles pour les projets de 5 000 \$ et moins et jusqu'à 50 % de la valeur totale des dépenses admissibles pour les projets de 5 001 \$ à 25 000 \$.

Rappelons que le Fonds vert vise à fournir un levier financier et un soutien municipal aux initiatives environnementales, de développement durable et/ou de transport actif dans la communauté. Les types de projets admissibles sont les études, les projets de sensibilisation, les actions structurantes, les événements environnementaux ou de transport actif, ainsi que les projets d'exception et d'envergure.

Nous vous invitons à consulter notre site Web afin de déterminer si vos initiatives pourraient être supportées par ce programme de subvention municipale.

chelsea.ca/fonds-vert

Chelsea passe en mode « solutions nature »



La Municipalité de Chelsea ainsi que neuf municipalités et MRC du Québec participent conjointement au projet En mode solutions nature. Les solutions nature pour le climat (SNC) sont un ensemble d'actions mettant de l'avant les écosystèmes dans la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. Ces solutions s'appliquent tant aux secteurs de l'agriculture, de la gestion des eaux, de la foresterie, que de l'aménagement urbain. Contrairement aux technologies et aux infrastructures « grises », elles génèrent plusieurs co-bénéfices pour la biodiversité et les populations humaines.

Les solutions nature pourraient fournir jusqu'à 37 % des efforts mondiaux nécessaires à l'atténuation de la crise climatique d'ici 2030, le projet vise également à préciser la contribution des écosystèmes aux cibles québécoises et à documenter des solutions adaptées aux réalités locales. Les municipalités québécoises sont aux premières loges non seulement des actions à mettre en œuvre pour réduire nos émissions de GES, mais elles

doivent également absorber des coûts de plus en plus importants afin de s'y adapter. Effectivement, on estime ces coûts jusqu'à 2 milliards de dollars pour les 10 plus grandes villes du Québec d'ici 5 ans.

«Pour la Municipalité de Chelsea, la participation à ce projet est en parfaite continuité avec nos actions de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques initiés il y a déjà plusieurs années. Les propositions de solutions nature nous permettront de bonifier nos initiatives au niveau notamment de la gestion de nos eaux de surface, de la réduction des îlots de chaleur, de la protection et de la conservation de la biodiversité locale et plusieurs autres. Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) sont des partenaires incontournables et nous sommes très heureux de nous joindre à eux ainsi qu'aux autres villes et municipalités participantes à la mise en œuvre de ces projets pilotes.» affirme la mairesse de Chelsea, Caryl Green.

À PROPOS DU PROJET EN MODE SOLUTIONS NATURE

Porté par Nature Québec et la Société pour la Nature et les parcs (SNAP Québec) et appuyé par un comité consultatif, le projet vise à faire reconnaître les solutions nature comme outil de lutte aux changements climatiques au Québec, de même que leurs bénéfices par rapport aux solutions technologiques. Par une campagne de sensibilisation et l'accompagnement de projets vitrines dans des municipalités, En mode solution nature propose d'évaluer et de faire connaître le potentiel des écosystèmes dans la mitigation et l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire québécois. Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030. Le projet se déroulera jusqu'au printemps 2024 et profitera de plusieurs partenariats notamment avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, la Fondation de la Faune du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

* Extrait tiré et adapté du communiqué de presse officiel de Nature Québec.

Faites-vous les tests nécessaires pour votre maison ?

Il est recommandé de tester :



la **qualité de l'eau de votre puits** d'une à deux fois par année



le **radon dans l'air** à chaque étage habité de votre maison

Souvent, le radon et les contaminants de l'eau n'ont pas de goût, pas d'odeur, ni de couleur. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de faire les tests nécessaires.

Procurez-vous les tests à l'hôtel de ville.



chelsea.ca/h2o

chelsea.ca/radon



Chers résidentes et résidents,

le conseil municipal a adopté son Plan triennal d'immobilisation (PTI) pour les trois prochains exercices financiers de 2022 à 2024. Il regroupe les différents projets que la Municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années et permet de les planifier dans le temps et de les financer par diverses sources de revenus. Depuis quelques années, le conseil l'adopte en octobre puisque cela permet, non seulement d'obtenir de meilleurs prix en lançant les appels d'offres plus tôt, mais également d'assurer la disponibilité des entrepreneurs nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

Le PTI comprend des investissements totaux de 43 M\$ divisés en phases annuelles. Même si ce montant peut sembler important, il représente en fait 30 M\$ de nouveaux investissements puisque 13 M\$ sont des investissements qui étaient déjà prévus au PTI précédent (2021-2023), mais qui n'ont pas encore été réalisés. De plus, puisque les agrandissements des usines du centre-village de 14 M\$ sont remboursés par une tarification sectorielle, les nouveaux investissements taxés à l'ensemble se chiffrent plutôt à 16 M\$.

Projets prioritaires du conseil

CHEMIN DU LAC MEECH : 4,6 M\$ INCLUANT UNE AIDE FINANCIÈRE ESTIMÉE DE 1,3 M\$

La grande partie des travaux pour la réfection du Lac-Meech entre le chemin Dunlop et la Promenade de la Gatineau a déjà eu lieu cette année. Nous attendons cependant après les compagnies d'utilité publique pour qu'ils déplacent les poteaux électriques et de télécommunication. Une fois que ces poteaux seront déplacés, il restera par la suite la réfection des tronçons situés entre le chemin Dunlop et la plage O'Brien ainsi que celui entre la plage O'Brien et la limite du chemin. La Municipalité est toujours à la recherche d'aides financières gouvernementales ou d'autres formes de revenus supplémentaires pouvant aider à réduire la facture de ces travaux majeurs.

CHEMIN DE LA RIVIÈRE : 7 M \$ INCLUANT UNE AIDE FINANCIÈRE ESTIMÉE DE 2,4 M\$

Les travaux concernant la réfection du chemin de la Rivière ont commencé en septembre avec la première phase. Une demande d'aide financière de 2,4 M\$ est présentement en cours pour ce projet. Nous espérons recevoir des nouvelles favorables d'ici quelques semaines.

VOIE VERTE CHELSEA : 1,6 M \$ INCLUANT UNE SUBVENTION DE 287 000 \$

La grande majorité des travaux est maintenant réalisée, mais il reste encore tout le travail de finition à compléter. Ce qui est prévu dans ce PTI pour les prochaines années comprend notamment la finition de la surface en criblure de pierre (2022), la signalisation (2022) et la stabilisation de certains tronçons (2022-2024).

Projets majeurs

Les investissements majeurs de ce PTI sont principalement au niveau de nos infrastructures et bâtiments. Avec l'accroissement de la population que nous connaissons ainsi que les prévisions des projets immobiliers projetés, et ce, particulièrement dans le périmètre d'urbanisation du centre-village, l'agrandissement des usines d'eau usée et potable est plus que nécessaire. C'est pourquoi un total de 14 M\$ sera investi dans les trois prochaines années à ce niveau. De ce montant, une aide financière gouvernementale estimée à 6,7 M\$ est prévue. La différence sera payée en très grande majorité par les utilisateurs des réseaux sur une base de tarification sectorielle, mais aussi sous forme de redevances par les nouveaux utilisateurs qui se brancheront au réseau. En plus de l'agrandissement de l'usine des eaux usées, la mise à niveau du système de traitement des boues est essentielle. Cette mise à niveau était déjà prévue puisque nous savions dès la conception initiale que cela devrait être fait, et ce, pour maintenir le système et assurer son bon fonctionnement.

Autres investissements

Le PTI comprend également des investissements au niveau du Service des loisirs et de Sécurité incendie afin d'investir aussi dans la qualité de vie des citoyens et leur sécurité.

- Infrastructures pour adolescents (2022 à 2024)
- Achats de génératrices d'urgence (2022 à 2024)
- Remplacements d'un véhicule d'urgence (2022) et d'un camion à échelle (2023)
- Réaménagement du secteur New Chelsea situé sur la Route 105 au nord du chemin d'Old Chelsea (2022-2023)
- Divers travaux dans les parcs, terrains de jeux et sentiers (2022-2024)
- Divers travaux sur la Voie Verte Chelsea (2022-2024)

Estimation du solde de la dette selon le PTI adopté

La hausse marquée de la dette à l'ensemble en 2022, qui est en majorité attribuable aux travaux de réfection des chemins de la Rivière et Meech, amène notre endettement à l'ensemble à plus de 40 M\$. Il faut cependant garder en tête que l'augmentation de la richesse foncière de la Municipalité, générée par les nouveaux développements, amoindrit l'effet fiscal de celle-ci sur le compte de taxes des citoyens.

Depuis 2013, la Municipalité a investi près de 27 M\$ dans des réfections majeures essentielles de ses infrastructures routières. La durée de vie estimée des travaux réalisés se situe entre 15 et 25 ans. Un entretien préventif sera effectué annuellement afin d'assurer la pérennité des travaux qui ont

été exécutés durant les dernières années et permettront de minimiser les coûts de réfection futures de ceux-ci.

REMBOURSEMENT COMPTANT

Grâce à notre politique de gestion de la dette à long terme et d'excédents cumulés, la Municipalité a pu payer comptant 1,2 M\$ de ces investissements en 2021, réduisant ainsi son endettement. Suite aux résultats financiers de fin d'année 2021, d'autres paiements comptants pourront être fait à même les excédents cumulés pour 2022. Déjà en octobre, nous estimons que les revenus de taxes et de mutations générés par les nouveaux projets de développement dépasseront les attentes budgétaires de l'année.

CONCLUSION

Vous aurez sans doute remarqué qu'aucun investissement n'est prévu pour le projet d'accès à la rivière. C'est que nous en sommes toujours à l'étape des études afin d'évaluer la faisabilité du projet. Les montants nécessaires pour avancer le dossier seront mis à même le budget de fonctionnement. Cela ne veut donc pas dire que le projet est mis de côté. Au contraire, il s'agit simplement d'une dépense qui sera payée comptant.

J'aimerais remercier tout le personnel municipal ainsi que les conseillers et conseillères pour le travail. L'adoption du PTI est un gros dossier et nous ne pourrions y arriver sans l'implication de tous et chacun.

Sincèrement,

Caryl Green

Voie Verte Chelsea

Travaux en cours sur la Voie Verte Chelsea

GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ ET PONCEAUX

Des travaux sont présentement en cours sur la Voie Verte Chelsea ce qui force la fermeture temporaire de certains tronçons. Les travaux sont réalisés par la firme d'ingénierie EXP et ont pour but d'installer les glissières de sécurité dans plusieurs courbes et de procéder au remplacement de ponceaux. Ces travaux seront réalisés au courant de l'automne 2021.

Les glissières de sécurité permettront de sécuriser le sentier en évitant tout risque de chute dans les courbes. Ces installations sont nécessaires en raison de la présence de la rivière et de pentes abruptes. Fabriqué de bois pour garder un cachet minimaliste et naturel, ces barrières seront installées à plusieurs endroits sur le sentier, soient principalement dans les secteurs suivants:

- Secteur au nord du chemin Loretta
- Secteur du chemin Welka et Wallace
- Secteur du chemin Fleury
- Secteur du chemin Hudson
- Secteur entre le chemin Church et le chemin Station
- Secteur du chemin Hellard

INSTALLATIONS DE CHICANES OU DE BOLLARDS

Ayant à cœur la sécurité des usagers de la Voie Verte Chelsea, l'équipe municipale continue ses démarches concernant l'installation de chicanes ou de bollards aux intersections afin de minimiser le risque que des voitures se retrouvent malencontreusement sur le sentier. Le choix des dispositifs utilisés reposera sur trois critères essentiels soient, d'empêcher les véhicules de passer, de permettre le passage de tous les utilisateurs actifs, incluant les familles avec des chariots, et de faciliter le passage des véhicules d'entretien municipaux.

Au moment d'écrire ces lignes, l'équipe municipale a émis ses recommandations concernant ce dossier, mais le conseil municipal sortant n'a pas pu convenir d'un choix avant la fin de leur mandat. Il en sera donc au prochain conseil de statuer sur les dispositifs choisis afin de sécuriser le sentier.

FONDATION FINALE EN CRIBLURE DE PIERRE

Les travaux de mise en place de la fondation finale en criblure de pierre sont planifiés pour l'année 2022. Ceux-ci engendreront des fermetures complètes et partielles du sentier L'information concernant ceux-ci sera communiquée en temps et lieu.

INSTALLATION DE TOILETTES SÈCHES

Afin de répondre aux besoins du nombre grandissant d'usagers de la Voie Verte, des toilettes sèches seront installées prochainement au parc de Farm Point et près du CLSC de Chelsea. Un contrat a été octroyé à une entreprise privée chargée du maintien et de l'entretien des dites toilettes. Ainsi, elles seront accessibles tout au long de l'année.

GAZIFÈRE

Gazifère procède actuellement au prolongement du réseau gazier dans la municipalité de Chelsea et ceux-ci procéderont à des travaux sur le sentier Voie Verte Chelsea. Ceux-ci engendreront la fermeture du sentier entre les chemins Wright et Artisans du 18 au 31 octobre et entre les chemins Wallace et Fleury vers la mi-novembre. Les travaux étant réalisés par Gazifère, nous vous invitons à consulter leur site Web pour connaître tous les détails.

gazifere.com/fr/chelsea

Restez à l'affût de tous les travaux en cours sur notre site Web.

chelsea.ca/voie-verte



Respectez les autres lors de votre sortie sur la Voie Verte



Consultez le code de conduite complet

chelsea.ca/voie-verte



Loisirs

DÉCOUVREZ L'ŒUVRE D'UN ARTISTE DE LA RÉGION!

Profitez de votre prochaine sortie dans le secteur Hollow Glen pour admirer l'œuvre de Denis Charrette au centre communautaire situé au 12, chemin du Parc. Inaugurée le 25 septembre dernier, l'œuvre MAKWA PIKWATINA MITIKO soit « L'arbre qui nous parle de la montagne de l'ours » a été sélectionnée parmi plusieurs autres dans le cadre du concours Parcours de Collines et d'eau de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

decollinesetdeau.com

ENCORE UNE BELLE SAISON POUR LES JEUNES DE LA CIEC!

Cette année encore, la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif jeunesse de Chelsea (CIEC) a permis à 15 jeunes âgés de 13 à 17 ans de vivre une expérience de travail concrète en vue de leur future entrée sur le marché du travail. Durant sept semaines, leur entreprise a réalisé 42 contrats représentant 252 heures de travail et 558 heures de bénévolat dans leur communauté.

La Municipalité de Chelsea tient à remercier chaleureusement les commanditaires or et argent de leur généreux soutien qui a permis aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle exceptionnelle.

OR



ARGENT



UN PAS DE PLUS VERS LES SAINES HABITUDES DE VIE!



crédit photo: Grande marche Pierre Laviole

Le dimanche 17 octobre dernier avait lieu l'édition 2021 de La Grande marche Chelsea. C'est plus de 320 marcheurs qui ont emboîtés le pas sur le nouveau parcours de 5 km sillonnant le Quartier Meredith. Nous sommes heureux de vous avoir vu nombreux et enthousiaste de marcher avec nous pour les saines habitudes de vie. C'est un rendez-vous l'an prochain alors qu'aura lieu la 4^e édition de cet événement.

Merci à nos partenaires!



J'adore lire



HEURE DU CONTE

Venez écouter des histoires et des chansons en présentiel dans le cadre de nos activités gratuites et bilingues pour les enfants de 2 à 4 ans. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur.

Pour participer, le parent ou le tuteur accompagnateur doit réserver un billet pour lui et pour son ou ses enfants. Les participants doivent détenir une carte de la bibliothèque de Chelsea.

Places limitées : maximum 10 personnes par groupe

22 octobre : 9h30 à 10h30

19 novembre : 9h30 à 10h30

10 décembre : 9h30 à 10h30

Inscriptions au chelsea.ca/bibliotheque

RÉOUVERTURE DES SUCCURSALES HOLLOW GLEN ET FARM POINT

Après plusieurs mois de fermeture en raison de la pandémie de COVID-19, les succursales de Hollow Glen et Farm Point vous accueillent de nouveau!

Succursales Hollow Glen

Prochaines soirées d'ouverture :
3 novembre et 1^{er} décembre

12, chemin du Parc

Le premier mercredi du mois, de 18h30 à 20h,
sauf exception

Succursales Farm Point

Prochaines soirées d'ouverture :
26 octobre, 24 novembre et 14 décembre

331, chemin de la Rivière

Le dernier mardi du mois, de 18h30 à 20h,
sauf exception



Suggestion
de lecture

Profitez de l'automne pour découvrir les différents espèces d'oiseaux observables sur le territoire!

Oiseaux du Québec et du Canada par
David M. Bird et Samuel Denault

Événements



30

**OCTOBRE
CINÉ-PARC
D'HALLOWEEN**

Mettez-vous dans l'ambiance de l'Halloween en famille lors de la présentation du film *Hôtel Transylvanie 2* au parc Farm Point. Faites vite, les places sont limitées.

Détails au chelsea.ca/cineparc

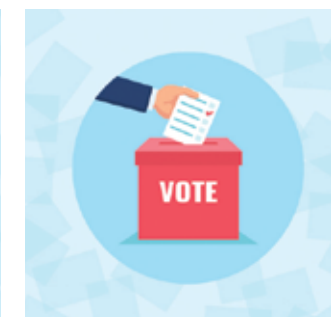


30

**ET 31 OCTOBRE
9H30 À 20H
VOTE PAR ANTICIPATION**

Vous serez appelés à voter pour élire un ou une maire ainsi que les conseillers et conseillères qui vous représenteront pour les quatre prochaines années. Le vote pour l'élection de la préfète ou du préfet de la MRC se fera également en même temps.

Détails au chelsea.ca/elections



7

**NOVEMBRE
9H30 À 20H
JOUR DU SCRUTIN**

Vous serez appelés à voter pour élire un ou une maire ainsi que les conseillers et conseillères qui vous représenteront pour les quatre prochaines années. Le vote pour l'élection de la préfète de la MRC se fera également en même temps.

Détails au chelsea.ca/elections



4

**ET 5 DÉCEMBRE
NOËL MAGIQUE**

L'Halloween n'est peut-être pas arrivée encore, mais l'équipe municipale prépare déjà l'activité annuelle de Noël! Réservez votre fin de semaine!

Détails au chelsea.ca/noel

Stationnement hivernal



Entre le 15 novembre et le 1^{er} avril, le stationnement de nuit sur un chemin est interdit.
chelsea.ca/reglements



VOS
CONSEILLERS

Le nouveau conseil sera connu lors de l'élection du 7 novembre prochain. Restez à l'affût!

chelsea.ca/elections

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811